

MC 14/1 (Final)

9 décembre 1952

COMITE MILITAIRE NORD ATLANTIQUE

DECISION CONCERNANT MC 14/1

RAPPORT DU GROUPE PERMANENT

sur

LA DIRECTIVE STRATEGIQUE

NOTE DU SECRETAIRE

1. A la première réunion de sa Septième Session le 9 décembre 1952, le Comité militaire nord-atlantique a apporté quelques modifications à MC 14/1 et a approuvé la recommandation du paragraphe 6 de l'annexe «A».

2. Les destinataires de MC 14/1 sont priés :

- a. de remplacer les pages 1, 7, 8, 9, 17, 26, 27 et 32, par les pages 1, 7, 8, 9, 17, 26, 27 et 32 ci-jointes et de détruire par incinération les pages ainsi remplacées;
- b. de retirer et détruire par incinération les pages 37, 38, 39 et 40.

3. La présente décision fait désormais partie de MC 14/1 dont elle constitue la page de couverture.

M.C. 14/1

M.C. 14/1

9 décembre 1952

Pages 1 à 35

NOTE DU SECRETAIRE

au

COMITE MILITAIRE NORD ATLANTIQUE

sur la

DIRECTIVE STRATEGIQUE

1. Le rapport ci-joint, établi par le Groupe Permanent, a été approuvé par le Comité des Représentants Militaires avec la réserve du Représentant Militaire Italien au sujet du paragraphe 4 g de la 1ère Partie, page 8, qui est indiquée par une note au bas de cette page.

2. Le rapport du Groupe Permanent sur la Directive Stratégique est soumis à l'étude du Comité Militaire.

Page révisée par décision du C.M. du 9 décembre 1952

- 1 -

M.C. 14/1

ANNEXE "A"RAPPORT DU GROUPE PERMANENT

sur la

DIRECTIVE STRATEGIQUE

Références : a. D.C. 6/1
b. D.C. 13
c. M.C. 14

1. Le premier pas important dans l'élaboration des plans de défense de la zone du Traité de l'Atlantique Nord fut l'approbation par le Conseil, le 30 novembre 1949, d'un Concept Stratégique pour la défense de la zone de l'Atlantique Nord (Référence a). Celui-ci a récemment fait l'objet de modifications de détail destinées à le mettre à jour, et constitue la base d'où ont découlé toutes les directives stratégiques.

2. En janvier 1950, une «Directive Stratégique pour les Groupes de Planning Régionaux» fut diffusée aux cinq Groupes de Planning Régionaux, (entre lesquels avait été divisée la zone du Traité de l'Atlantique Nord), avec pour instruction de prendre l'année 1954 comme base, pour leurs plans de défense en découlant. Ces plans de défense régionaux furent, à leur réception, fusionnés par le Groupe Permanent en un document qui fut ensuite approuvé par le Conseil le 1er avril 1950 et dénommé D.C. 13.

3. Depuis sa parution, le D.C. 13 a servi de base à l'élaboration de tous les plans stratégiques OTAN. Cependant, le temps a passé et les événements ont évolué; il est devenu évident que les plans stratégiques OTAN devaient être révisés.

4. Au cours de cette révision, on a pleinement tenu compte des facteurs suivants :

- a. nécessité de baser les plans stratégiques de l'OTAN sur une date postérieure à 1954. Cette nouvelle date a été déterminée en considérant la période la plus longue pour laquelle

une évaluation réaliste de la situation pouvait être faite, et 1956 a été choisie comme nouvelle année de référence. L'étude révisée a donc été rédigée afin de donner une directive stratégique aux Grands Commandements OTAN pour la période s'étendant jusqu'en 1956 inclus. Il faut cependant remarquer que cette directive, bien que très générale, pourrait nécessiter une révision avant 1956 si les circonstances venaient à se modifier d'une manière significative;

- b. les modifications apportées aux études de renseignement depuis la rédaction de D.C. 13, il y a deux ans;
- c. l'extension du flanc droit de SACEUR, conséquence de l'entrée de la Grèce et de la Turquie dans l'OTAN, et l'obligation, qui résultera de la création de la Communauté Européenne de Défense, de défendre une partie du territoire allemand.

5. Le document ainsi révisé (voir Appendice) a été approuvé par le Groupe Permanent et a été transmis aux Grands Commandements OTAN et au Groupe Régional de Planning Canada-USA comme étant la Directive Stratégique provisoire, en attendant son approbation par le Comité Militaire, en lieu et place de D.C. 13 et M.C. 14.

RECOMMANDATION

6. Il est recommandé au Comité Militaire Nord Atlantique d'approuver le document figurant en appendice et de le transmettre au Conseil.

APPENDICE

DIRECTIVE STRATEGIQUE

O.T.A.N.

TABLE DES MATIERES

DIRECTIVE STRATEGIQUE OTAN

	<u>Page</u>
1ère PARTIE	
<u>Politique de Défense et Concept Général</u>	
<u>des Opérations</u>	
I. - Sources d'information.....	6
II. - Politique de Défense.....	6
III. - Hypothèses.....	7
IV. - But Stratégique d'Ensemble.....	11
V. - Actions de Base au cours de la Première Phase.....	12
2ème PARTIE	
<u>Aspects stratégiques de la Zone de Traité de</u>	
<u>l'Atlantique Nord</u>	
Chapitre I	
Concept Général de Défense de la Zone du Traité de l'Atlantique Nord	
Concept Général.....	13
Conduite de la Défense.....	14
Chapitre II	
Etude de la Situation par Zones Géographiques; Concepts et Objectifs Stratégiques qui en résultent	
Situation Générale.....	15
Europe Occidentale.....	16
Scandinavie.....	19
Europe Méridionale.....	23
Iles Britanniques.....	29
Amérique du Nord.....	30
Océan Atlantique Nord.....	31
Manche et Mer du Nord.....	32
Mer Méditerranée.....	33
Portugal.....	34
Algérie.....	35

DIRECTIVE STRATEGIQUE OTAN1ère PARTIEPOLITIQUE DE DEFENSE ET CONCEPT GENERAL DES OPERATIONSI. SOURCES D'INFORMATION

1. Dans ce document, toutes les informations relevant du renseignement, et toutes les appréciations relatives aux puissances susceptibles d'être ennemies ou neutres dérivent du document S.G. 176/2, «Renseignements pour le Groupe Permanent et Directives en matière de renseignement pour les Grands Commandements OTAN et les Commandements associés à l'OTAN». Les directives ci-après, qui envisagent la situation dans le cas d'une guerre avec les Soviets survenant entre aujourd'hui et 1956 inclus, doivent être lues conjointement à cette étude de Renseignement, périodiquement mise à jour.

II. POLITIQUE DE DEFENSE

2. La politique de défense des nations du Pacte de l'Atlantique est, en temps de paix, de convaincre l'URSS que la guerre ne paie pas, et, en cas de guerre, d'assurer une défense victorieuse de la zone OTAN. Cette politique nécessite la création et l'entretien d'une force militaire adéquate, et une étroite coordination des efforts politiques, économiques et psychologiques des nations membres. Les plans pour la mise en oeuvre de cette politique devront se conformer aux principes suivants :

- a. s'opposer par tous les moyens, mais sans recours à la guerre, à toute tentative faite en temps de paix par l'URSS ou ses satellites pour accroître leur menace contre les nations signataires du Traité; parallèlement, prendre des mesures pour exploiter les faiblesses soviétiques;
- b. mettre sur pied la force militaire nécessaire, en tenant compte de la situation économique et du potentiel humain de chaque nation; acquérir et conserver la supériorité technique en matière d'armement;

- c. maintenir cette force à son niveau d'efficacité maximum par l'entraînement et par le perfectionnement des techniques de combat et la modernisation du matériel, et s'assurer qu'elle est susceptible de s'accroître en temps de guerre dans la proportion nécessaire;
- d. permettre une assistance mutuelle par la fourniture du matériel et sa standardisation, par la coordination de la production, et par l'échange d'informations sur les plans, les renseignements et la technique.

3. En cas d'agression, les puissances signataires du Traité de l'Atlantique Nord prendront des mesures combinées et coordonnées pour défendre leurs populations, leurs territoires et leurs potentiels de guerre contre toute forme d'attaque, en attachant une importance spéciale à la défense de l'Europe, dont la perte pourrait être fatale à la défense de l'ensemble des territoires Nord Atlantique. En même temps, les nations du Traité de l'Atlantique Nord développeront et mobiliseront leurs forces combinées dans le but d'amener une défaite aussi rapide que possible de l'URSS et d'atteindre les objectifs de guerre alliés tels qu'ils seront fixés par les gouvernements des Nations du Traité de l'Atlantique Nord.

III. HYPOTHESES

Alignements politiques

4. Les alignements politiques sont supposés devoir être les suivants :

- a. le Bloc Soviétique sera composé comme suit :

URSS,	Albanie,	Bulgarie,
Chine communiste,	Tchécoslovaquie,	Allemagne Orientale,
Hongrie,	Corée du Nord,	Mongolie extérieure,
Pologne,	Roumanie,	Forces du Viet Minh.

- b. les Soviets occuperont les pays suivants, ou y auront des droits de base :

Autriche Orientale,
Porkkala (Finlande),
Port Arthur (Chine).

- c. les pays ci-dessous, ainsi que les territoires qui en dépendent, constituent les Puissances Occidentales :

<u>OTAN</u>		<u>Autres Nations</u>
Belgique,	Canada,	Afrique du Sud
Danemark,	France,	Amérique Latine
Grande-Bretagne,	Grèce,	Australie
Islande,	Italie,	Ceylan
Luxembourg,	Norvège,	Chine Nationaliste
Pays-Bas,	Portugal,	Japon
Turquie,	U.S.A.	Nouvelle Zélande
		Allemagne occidentale

- d. les Puissances Occidentales auront accès, au moins initialement, aux territoires et ressources des zones occupées par les Alliés et à des bases dans certains autres pays, à savoir :

<u>Zones occupées</u>	<u>Droits de bases</u>	
Trieste	Egypte,	Iraq,
Autriche Occidentale	Transjordanie,	Libéria,
	Lybie,	Ryoukiou,
	Arabie Séoudite,	Philippines.

- e. la Finlande essaiera initialement de rester neutre. Elle n'accordera de son plein gré aucune aide militaire à l'URSS, et essaiera d'éviter de donner aux troupes soviétiques l'autorisation d'entrer en Finlande. On peut s'attendre à ce qu'elle combatte si les forces soviétiques entrent en territoire finlandais sans autorisation expresse, mais ceci dépendra des événements qui précéderont le déclenchement des hostilités;
- f. l'Espagne résistera à une agression soviétique, mais l'ampleur de l'aide qu'elle apportera initialement aux Puissances Occidentales dépendra des événements qui précéderont le déclenchement des hostilités;
- g. la Yougoslavie, même si elle-même n'est pas attaquée la première, participera probablement aux hostilités contre le Bloc Soviétique en cas d'agression Soviéto-Satellite en Europe. Si elle est attaquée, elle ripostera vigoureusement avec toutes les forces dont elle dispose; +

(+) Note : Le Représentant Militaire Italien exprime l'opinion suivante : En cas de guerre générale, il est probable que la Yougoslavie, si elle n'est pas attaquée, essaiera, du moins initialement, de rester neutre. Si elle est attaquée, elle participera aux hostilités contre le Bloc Soviétique.

- h. la Suède, la Suisse et l'Iran s'efforceront de rester neutres à moins d'être attaqués;
- i. on suppose que l'alignement et l'attitude des autres nations seront tels qu'il est indiqué dans S.G. 176/2.

Estimation de la menace ennemie

5. L'URSS et ses satellites constituent un vaste bloc terrestre, puissant et massif. Ce bloc ne dépend pas de façon notable des lignes de communications maritimes pour sa force économique et militaire. Sa puissance militaire peut être projetée sur les zones voisines, et soutenue par des lignes intérieures de communications en surface. Le Bloc Soviétique, du fait de la population qu'il renferme et de son organisation sociale, peut produire, à des fins militaires, une masse d'hommes supérieure à celle que peuvent produire les Puissances Occidentales. Ces faits indiquent que :

- a. sur mer, l'URSS n'est pas très vulnérable;
- b. l'ennemi aurait un avantage prépondérant dans la guerre terrestre.

6. Sachant que toutes les nations OTAN seront alignées contre elle au Jour J, et qu'elle sera soumise à une attaque aérienne stratégique avec armes de destruction massive, l'URSS probablement ne frappera que lorsqu'elle sera convaincue de pouvoir, à la fois, envahir l'Europe Occidentale et réduire grandement, dans les autres régions, la puissance d'attaque atomique et le potentiel de mobilisation des Alliés. Si elle y parvient, l'URSS sera virtuellement invulnérable à une attaque terrestre et moins vulnérable qu'elle ne l'est actuellement à une attaque aérienne. Pour y parvenir, l'URSS et ses Satellites, tout en protégeant leur propre territoire et leurs eaux côtières, s'efforceront probablement :

- a. de mener les campagnes suivantes (qui ne sont pas nécessairement placées dans l'ordre de priorité, mais peuvent être simultanées);
- (1) invasion de l'Europe Occidentale
 - (2) capture de zones clés, ou invasion de la Scandinavie
 - (3) neutralisation ou invasion de la Grande-Bretagne
 - (4) invasion de l'Europe Méridionale et de régions choisies du Moyen-Orient
 - (5) dislocation du potentiel militaire de l'Amérique du Nord
 - (6) neutralisation des bases stratégiques aériennes dans le reste du monde;
- b. en conjonction avec les campagnes ci-dessus, d'acquérir la possibilité pour leurs flottes de sortir de la Baltique et de la Mer Noire, d'entreprendre des actions navales et aériennes pour couper les lignes de communications maritimes essentielles des Alliés et d'établir le blocus par sous-marins et par mines des ports alliés importants;
- c. d'entreprendre des actions de subversion et de sabotage contre les intérêts alliés dans toutes les parties du monde. A cette occasion, on peut s'attendre à ce qu'ils reçoivent le soutien actif, ouvert ou clandestin, des Partis Communistes dans le monde entier.

Armes

7. Tous les types d'armes pourraient sans exception être utilisés de part et d'autre. Il a été déterminé que, pour 1953-1954, l'effet des armes de destruction massive sur la conduite de la guerre n'imposera pas la nécessité de réduire les «forces-objectifs» OTAN actuels, mais que pour 1954-1956, une plus grande disponibilité en armes de ce genre, jointe à une augmentation des possibilités de lancement et de transport sur les objectifs, pourra alors nécessiter une nouvelle évaluation des besoins requis pour défendre avec succès

la zone OTAN. Cependant, les forces OTAN de type classique, actuellement existantes, sont loin encore de satisfaire aux besoins. Il ne saurait donc être permis aucun ralentissement de leur expansion prévue, tant que les progrès de réalisation de ces armes n'auront pas justifié une réévaluation des forces, en particulier des forces de réserve et de complément. Ceci ne modifiera certainement pas les «forces-objectifs» actuellement fixés.

Période d'alerte

8. a. il y aurait un avantage évident à disposer du plus grand délai possible pour faciliter la mise en place de la couverture et la mobilisation. Il y a donc lieu d'apporter la plus grande attention à l'organisation de la recherche du renseignement d'alerte;

b. cependant, pour se placer dans le cas le plus défavorable, on a supposé qu'il n'y aura pas de période d'alerte avant le début des hostilités.

IV. BUT STRATEGIQUE D'ENSEMBLE

9. Dans le cas où elles seraient entraînées dans une guerre, le but stratégique d'ensemble des Puissances du Traité de l'Atlantique Nord, en coopération avec toute organisation de défense du Moyen-Orient qui pourrait être mise sur pied, est d'assurer la défense de la zone OTAN et de détruire la volonté et les moyens de faire la guerre de l'URSS et de ses Satellites, initialement au moyen d'une offensive aérienne à mener en même temps que les opérations aériennes, terrestres et navales destinées à préserver l'intégrité de la zone OTAN et des autres zones essentielles à la poursuite de la guerre. En Extrême-Orient, la stratégie sera défensive.

10. Les opérations entreprises dans ce but s'étendront sur quatre phases principales. Il est peu probable que ces phases soient distinctes et elles pourront varier l'une par rapport à l'autre dans les différentes zones. Elles se définissent comme suit :

- 1ère PHASE - S'étend du Jour J à la stabilisation de l'offensive soviétique initiale; elle comprend le début de l'offensive aérienne alliée.
- 2ème PHASE - S'étend depuis la stabilisation de l'offensive soviétique initiale jusqu'au début des opérations offensives principales des Alliés.
- 3ème PHASE - Comprend les opérations offensives alliées principales.
- 4ème PHASE - Comprend la réalisation finale des buts de guerre alliés.

La suite de la présente directive ne concerne que les opérations de la 1ère Phase.

V. ACTIONS DE BASE DE LA 1ère PHASE

11. Pour atteindre le but stratégique d'ensemble indiqué ci-dessus, les actions de base de l'OTAN sont les suivantes :
- a. arrêter et, dès que possible, refouler les offensives ennemies contre les Puissances du Traité de l'Atlantique Nord avec tous les moyens disponibles, y compris les forces aériennes stratégiques et tactiques, les forces navales et terrestres, appuyées suivant les besoins par les opérations hors du domaine classique;
 - b. assurer aux Alliés la possibilité d'effectuer rapidement les attaques stratégiques aériennes, par tous les moyens possibles et avec tous les types d'armes;
 - c. s'assurer, conserver et défendre les principales zones de soutien, les bases aériennes et navales et les autres facilités essentielles à la réussite de ces actions de base, et protéger les lignes de communications qui les desservent;
 - d. mobiliser et développer l'ensemble de la puissance des nations de l'OTAN, conformément à leurs plans de participation aux opérations offensives ultérieures.

IIème PARTIEASPECTS STRATEGIQUES DE LA ZONE DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORDCHAPITRE I - CONCEPT GENERAL DE DEFENSE DE LA
ZONE DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORDConcept général

12. Le Concept général de défense de la zone du Traité de l'Atlantique Nord dans sa première phase demande que les Alliés conduisent leur effort militaire de guerre de manière à :

- a. arrêter l'avance soviétique, protégeant et préservant ainsi dans toute la mesure possible l'intégrité des territoires alliés et couvrant leur mobilisation progressive. L'Europe étant vraisemblablement l'objectif de l'avance principale soviétique, et sa possession étant d'une importance supérieure à tout autre pour les phases ultérieures, un accent spécial doit être donné à la première phase de sa défense. Dans ce but, l'effort principal doit être consacré à retarder et à arrêter la poussée ennemie principale tout en tenant et exploitant sur les autres points.

Dans ces conditions, nous devons :

- (1) tendre à avoir le maximum de forces disponibles dès le début des hostilités, ou du moins prêtes à intervenir dès les premières semaines si cela n'implique pas de risques inacceptables en matière de réserves de matériel ou ne risque pas de retarder l'arrivée des formations suivantes. Les conséquences que cette conception peut avoir sur les dispositions prises par les nations pour l'instruction, l'équipement et la mobilisation de leurs formations de seconde ligne sont évidentes;
- (2) nous assurer que les forces qui devront supporter le choc de l'attaque initiale sont surtout celles qui ont la plus grande puissance d'arrêt.

b. Simultanément :

- (1) entreprendre contre l'ennemi l'offensive stratégique aérienne. Les effets indirects de cette offensive sur

la bataille s'ajouteront les uns aux autres et pourront être décisifs;

(2) mener contre l'ennemi toute autre action offensive qui sera possible.

c. empêcher ou minimiser le plus possible toute tentative, quelle que soit sa forme et son point d'application, de destruction du potentiel de guerre allié. Des mesures doivent être prises pour protéger contre toute perturbation ou destruction les principaux centres de population, de production et de mobilisation, ainsi que leurs lignes de communications.

Conduite de la défense

Généralités

13. Toutes les méthodes et techniques praticables, y compris le sabotage et les actions de subversion, calculées pour détourner et retarder l'ennemi, devront être mises en oeuvre au cours de cette phase dans le but de gagner le maximum de temps pour le déploiement de forces suffisantes pour stabiliser l'offensive ennemie.

Terre

14. La conduite de la défense terrestre devra être agressive, utiliser pleinement toutes les occasions locales de passer à l'attaque et préserver la mobilité partout où ce sera possible en exploitant notamment le fait que les Alliés détiennent la maîtrise des flancs maritimes. Des dispositions devront être prises pour faire face aux attaques ennemies aériennes, aéroportées et par projectiles téléguidés, dans les zones où l'on peut s'attendre à celles-ci.

Air

15. Le plan général d'emploi des forces aériennes OTAN doit être offensif dès son début. Initialement, ce plan devra viser à acquérir la supériorité aérienne en vue d'allouer une part de plus en plus importante des forces aériennes alliées au soutien des

batailles terrestre, navale et aérienne stratégique et à la protection des lignes de communications et des zones clés. De plus, l'offensive stratégique aérienne aura un effet direct sur la bataille pour la supériorité aérienne et sur la bataille d'ensemble de l'OTAN. Les dispositions de commandement et de direction et toutes autres dispositions prises doivent être combinées avec la flexibilité innée de l'arme aérienne pour garantir qu'une efficacité maximum pourra être acquise avec le minimum de forces.

Mer

16. Les forces navales devront être employées surtout pour la protection des communications maritimes et celle de leurs ports et bases essentiels. Ceci implique la défense des eaux côtières et celle des approches maritimes et aériennes. Les zones d'où l'ennemi pourrait opérer devront être verrouillées et l'usage des routes maritimes nécessaires à sa stratégie devra lui être interdit. Les forces navales alliées pourront également être appelées à donner leur soutien direct aux forces terrestres et doivent être prêtes à effectuer, en soutien de la stratégie générale, des raids ainsi que des opérations amphibies et aériennes sur une grande échelle.

17. Des systèmes de convois devront être établis. Ils comporteront la mise sur pied de forces anti-sous-marines et de forces destinées à renforcer les escortes dans les zones focales aussi bien que les escortes des convois eux-mêmes. De plus, un service de contrôle naval sera nécessaire pour garantir que la navigation neutre ne porte pas préjudice à l'effort de défense allié et que la contrebande ne parvienne pas à l'ennemi.

CHAPITRE II - ETUDE DE LA SITUATION

Situation générale

18. Du point de vue stratégique, le territoire couvert par le Traité de l'Atlantique Nord doit être considéré dans son cadre géographique.

Ce cadre comprend l'Europe Continentale (constituée par l'Europe Occidentale, flanquée par la Scandinavie et l'Europe Méridionale) les Iles Britanniques et l'Amérique du Nord. La défense de ces éléments fait intervenir les zones maritimes qui leur sont contiguës et en particulier l'Atlantique Nord, la Manche et la Mer du Nord, et la Méditerranée. De plus, les territoires du Portugal Continental et d'Algérie, qui sont détachés des autres territoires OTAN, demandent à être étudiés séparément.

19. Le concept de défense de chacune de ces zones doit tenir compte de l'importance stratégique relative de la zone considérée dans l'ensemble défensif du Traité de l'Atlantique Nord ainsi que des facteurs stratégiques qui influent sur sa défense. Ces deux aspects sont envisagés ci-dessous pour chaque zone, dans l'ordre indiqué au paragraphe 18 ci-dessus et qui reflète au mieux, aux fins de la présente étude, les liens stratégiques de ces zones.

Europe Occidentale

Importance stratégique de l'Europe occidentale

20. En raison de la concentration de population sur son territoire, des ressources matérielles qu'elle contrôle, de son potentiel industriel développé et de la valeur stratégique de sa position géographique centrale, la conquête de l'Europe Occidentale représenterait pour l'ennemi une victoire majeure. Les avantages stratégiques que l'ennemi gagnerait par sa conquête pour la conduite de la suite de la guerre seraient quasi décisifs.

21. Réciproquement, le fait pour les Puissances du Traité de l'Atlantique Nord de conserver l'Europe Occidentale, leur assurera, sous forme de ports, communications, aérodromes et main-d'oeuvre spécialisée, des facilités inestimables en vue d'opérations offensives contre l'ennemi. Posséder cette région est donc d'une importance prépondérante et la défendre coûtera moins cher que la reconquérir.

Facteurs stratégiques

22. Les facteurs stratégiques suivants découlent notamment des considérations ci-dessous :

- a. l'importance de l'Europe Occidentale est telle que celle-ci constituera l'objectif principal de l'ennemi en cas de guerre. On estime que la principale attaque terrestre et aérienne de l'ennemi sera vraisemblablement lancée contre elle et contre ses voies de communication. Cette attaque comprendra vraisemblablement une puissante offensive aérienne, tant classique qu'atomique, et peut-être des opérations aéroportée;
- b. il faut tenir la plus grande partie possible de l'Europe Occidentale. Ceci est nécessaire non seulement pour protéger ses territoires contre l'invasion, préserver le maximum de son potentiel au profit des Alliés et donner de la profondeur à sa défense terrestre et aérienne, mais aussi pour faciliter la défense de la Scandinavie, des Iles Britanniques et de l'Europe Méridionale, interdire à l'ennemi l'accès des ports de la Mer du Nord et permettre l'exécution des opérations contre-offensives envisagées par la stratégie du Traité de l'Atlantique Nord;
- c. pour subsister, l'Europe Occidentale dépend pour une large part de ressources provenant d'outre-mer, des communications maritimes qui les apportent et des ports par où elles arrivent.

23. De plus, les facteurs topographiques suivants influent sur la défense de l'Europe Occidentale :

- a. les seuls obstacles naturels importants au passage des forces terrestres venant de territoires actuellement entre les mains des Soviets sont l'Elbe sur ses 250 derniers kilomètres environ et le Rhin-Yssel (ce dernier fleuve amélioré par moyens artificiels) depuis la Suisse jusqu'à l'Ysselmeer. Entre ces deux fleuves se trouvent un certain nombre de rivières moins importantes et d'autres obstacles secondaires qui pourraient être utilisés pour retarder une avance ennemie;
- b. le terrain qui convient le mieux à la défense à l'Est du Rhin est constitué par la région accidentée située au centre de l'Allemagne Occidentale et par la Forêt Noire qui est couverte au Sud par la Suisse;
- c. la plaine de l'Allemagne du Nord, flanquée par la Mer du Nord, offre le terrain le plus facile pour une offensive russe de grande envergure vers l'Europe Occidentale;

Concept et objectif stratégiques

25. Le concept pour la défense de l'Europe Occidentale est de maintenir l'ennemi aussi loin que possible à l'Est en Allemagne en utilisant tous les moyens offensifs et défensifs disponibles pour interdire ou limiter au maximum sa liberté d'action.

26. Les opérations destinées à réaliser ce concept devront être fondées sur la mise sur pied d'une force de couverture suffisante, et devront être prévues en tenant particulièrement compte de la nécessité :

- a. de conserver le potentiel industriel de l'Allemagne Occidentale, de la zone du Benelux et du Nord Est de la France;
- b. de protéger les principaux ports, bases aériennes et centres de communications contre les attaques aériennes et aéroportées;
- c. d'interdire à l'ennemi l'emploi de bases sur le littoral de la Mer du Nord.

27. Le moyen offensif le plus efficace susceptible d'être disponible pour réaliser ce concept lorsque éclatera la guerre est l'emploi de la puissance aérienne, tant tactique que stratégique. La puissance aérienne est susceptible, par une attaque vigoureuse contre les forces aériennes et terrestres de l'ennemi, ses lignes de communications et ses arrières, de ralentir son offensive et de contribuer de façon importante à l'arrêt de celle-ci.

28. La bataille terrestre devrait tendre à ralentir et à affaiblir l'avance de l'ennemi, en vue de le maintenir aussi loin que possible à l'Est du Rhin, conformément à la stratégie «vers l'avant» exposée au paragraphe 25 ci-dessus. Les opérations devront être effectuées suivant la méthode de la défensive-offensive, en exploitant les situations qui absorberont le maximum de possibilités ennemies et éouseront progressivement son offensive.

29. Au cas où les opérations visées aux paragraphes 25-28 ne pourraient être menées à bien, la stratégie générale devra prévoir la défense de certaines zones clés à tenir aussi longtemps que possible.

SCANDINAVIE

30. L'importance stratégique de la Scandinavie réside surtout dans les presqu'îles et les îles qui commandent le passage de la Baltique à la Mer du Nord. Si l'ennemi parvenait à les occuper ou les neutraliser et à s'ouvrir ainsi les sorties de la Baltique, il pourrait considérablement accroître ses attaques contre les lignes de communications vitales des Alliés dans la Mer du Nord et l'Atlantique. Il obtiendrait également des aérodromes avancés pour attaquer les bases stratégiques alliées, surtout celles de Grande-Bretagne. De plus, il rendrait ainsi beaucoup plus sûres ses propres lignes de communications dans la Baltique et renforcerait considérablement la défense aérienne de son propre territoire et de ses bases, en créant une organisation d'alerte aérienne avancée. Réciproquement, la valeur de la Scandinavie pour les Alliés réside dans la couverture stratégique qu'elle offre sa possession et dans les possibilités qu'elle offre pour des opérations de contre-offensive navale et aérienne.

31. La Suède, en raison de sa puissance économique, industrielle et militaire, aussi bien qu'en raison de sa position stratégique, pourrait jouer un rôle des plus importants pour la défense de la Scandinavie. Cependant, elle n'est pas membre de l'OTAN et elle restera vraisemblablement neutre à moins d'être attaquée.

32. La Norvège, conjointement à la Grande-Bretagne, commande la Mer du Nord et les routes d'approche Nord-Est de l'Océan Atlantique Nord. Elle est aussi une source ou une tête de ligne importante pour certains matériaux d'importance stratégique, en particulier le fer, le bois et la pulpe de bois.

33. Le Danemark est la clé des opérations dans la Baltique dont il contrôle la sortie. Il constitue également un pont par lequel s'orientera vraisemblablement l'effort soviétique principal pour attaquer la Suède et la Norvège.

Facteurs stratégiques

34. Les facteurs stratégiques suivants découlent notamment des considérations ci-dessous :

- a. il est probable que l'ennemi attribuera une haute priorité aux opérations contre la Norvège et le Danemark, destinées à lui donner le passage de la Baltique à la Mer du Nord et à interdire ce passage aux Alliés, d'autant plus qu'il pourrait aussi étendre dans une direction vitale sa couverture d'alerte aérienne. De plus, l'adversaire est susceptible d'être attiré par la possibilité d'opérations à travers la Laponie, tendant à interdire aux Alliés les ports du Nord de la Norvège et leur fret stratégique, et à y établir des bases d'où ses forces navales de la Mer Blanche et ses forces aériennes pourraient harceler les communications alliées dans l'Atlantique Nord;
- b. la défense de la Norvège et du Danemark doit tenir compte de la Suède qui se trouve sur le passage de toute attaque venant de l'Est contre la Scandinavie, d'autant plus que la Russie ne peut pas ignorer la possibilité que la Suède se joigne aux

Alliés au cas où un autre pays scandinave serait attaqué. Mise à part la difficile approche terrestre à l'extrême Nord par la Finlande, une attaque contre la Suède doit revêtir la forme d'un assaut maritime et peut être aéroporté. C'est au Sud que peut être assurée dans les meilleures conditions une couverture aérienne fournie par l'aviation basée à terre. Dans l'intérieur du pays, les voies de communications sont très limitées et des opérations à travers la Suède, dirigées contre la Norvège, seraient initialement confinées dans une large mesure aux itinéraires conduisant vers Oslo et Trondjheim au Sud et vers la zone de Narvik au Nord; la dernière de ces opérations pourrait éventuellement s'accompagner d'une opération amphibie de petite envergure;

- c. on estime que, en raison tant de la topographie que de la nécessité d'une couverture aérienne efficace, la principale menace russe se manifesterait dans tous les cas vraisemblablement à partir du Sud, par le Jutland et la Zélande; la défense du Danemark est donc la clé de la défense de la Scandinavie. De plus, il faut considérer qu'une défense victorieuse au Danemark, en raison de la situation géographique de celui-ci, a plus de chances qu'en toute autre région de la Scandinavie de soustraire des forces appréciables à l'effort principal russe vers l'Europe Occidentale;
- d. les plans d'opérations en Atlantique Nord et en Europe Occidentale influenceront sans doute profondément sur les plans pour la défense de la Scandinavie. Il n'est pas probable que le contact avec les forces d'Europe Occidentale opérant en Allemagne du nord soit conservé et en conséquence les plans de défense de la Scandinavie doivent prévoir cette éventualité. Par ailleurs, les forces scandinaves peuvent recevoir un soutien notable de la part des forces navales d'intervention opérant dans l'Atlantique Nord;
- e. les forces maintenues en temps de paix par le Danemark et la Norvège sont minimes. De plus, la topographie est telle qu'il est difficile de transférer rapidement unités et formations

d'une partie à l'autre du pays, surtout lorsque des traversées maritimes entrent en jeu. Il est donc vital que ces pays soient alertés avec le maximum possible de préavis sur l'imminence d'une attaque, pour leur permettre d'accroître dans toute la mesure du possible leur degré de préparation. Il faut s'attendre à ce que les Soviétiques cherchent la surprise dans leur attaque; les forces devraient donc être initialement déployées en tenant compte de ce fait, mais être en même temps susceptibles de redéploiement afin de se concentrer face aux menaces les plus dangereuses et d'éviter ainsi de se faire battre en détail.

Concept et objectif stratégiques

35. De l'étude des considérations ci-dessus, il ressort clairement que la défense de la Scandinavie doit former un tout, bien que des opérations puissent avoir lieu dans la zone isolée de Narvik, indépendamment de la bataille pour la Scandinavie du Sud. Les plans pour la défense de la Norvège et du Danemark, et si possible pour celle de la Suède, doivent donc être intégrés. Ces plans devront être fondés sur la nécessité de conserver le maximum de flexibilité, pour permettre de réaliser des concentrations destinées à parer à des attaques par surprise avant que ces dernières ne puissent être renforcées. Les forces navales et aériennes disponibles, tant locales que de soutien, devront être utilisées au maximum dans un rôle défensif-offensif.

36. Une importance particulière doit être donnée à la défense du Jutland et de la Zélande et à la conservation des zones de Norvège, du Danemark et de la Suède (si celle-ci se joint aux Alliés) d'où les Alliés peuvent entreprendre les opérations suivantes :

- a. contrôler la sortie de la Baltique;
- b. interdire à l'ennemi les bases avancées au Nord de la Norvège, d'où il pourrait lancer ses forces navales de la Mer Blanche et ses forces aériennes contre les communications alliées.

- c. dans la Baltique, riposter aux opérations navales et aériennes soviétiques et harceler ses communications navales et aériennes. A cette fin, l'île danoise de Bornholm fournit un avant poste de valeur, mais il sera difficile d'en soutenir la défense;
- d. prêter leur soutien aux raids offensifs exécutés contre le territoire ennemi par des unités basées à terre ou embarquées;
- e. participer au contrôle de la Mer du Nord et de l'Atlantique Est.

EUROPE MERIDIONALE

Importance stratégique de l'Europe Méridionale

37. L'importance stratégique de l'Europe Méridionale dans une guerre contre l'URSS découle des considérations suivantes :

- a. son flanc alpin couvre l'extrémité Sud des défenses de l'Europe Occidentale;
- b. elle forme une barrière entre les forces russes et la Méditerranée;
- c. elle commande l'issue de la Mer Noire, barre ou flanque toute avance soviétique directe vers le Moyen-Orient. Elle fournit en Turquie des facilités précieuses pour la conduite des missions aériennes stratégiques contre la Russie et en particulier des facilités d'escale;
- d. Elle comprend :
 - (1) la Yougoslavie, le seul «satellite déchu» qui, bien que n'étant pas membre de l'OTAN, se joindra vraisemblablement aux Alliés dans une guerre défensive contre le Bloc Soviétique et leur offrira ainsi un avantage psychologique considérable ainsi qu'une certaine aide militaire;
 - (2) l'Albanie, seul membre isolé et relativement faible du Bloc Soviétique.

Facteurs stratégiques

38. L'Europe Méridionale est divisée en trois compartiments terrestres principaux : la Péninsule Italienne, les Balkans et la Turquie. Dans la presque totalité de cette zone, le terrain est montagneux. Les seules parties qui conviennent à des opérations terrestres de grande envergure et au déploiement de grandes unités mécanisées se trouvent dans la plaine d'Italie du Nord, en Thrace et sur le plateau d'Anatolie.

39. L'Italie n'a pas de frontière commune avec le territoire ennemi et une attaque contre elle ne pourrait guère s'effectuer qu'à travers l'Autriche ou la Yougoslavie en direction de la plaine d'Italie du Nord. Au Nord, cette plaine est couverte par les Alpes Italiennes, profondes et faciles à défendre, mais à l'Est, la défense de l'Italie est rendue difficile par le fait que les Alpes Juliennes, avec leurs cols stratégiques, s'étendent au-delà de la frontière yougoslave. Aussi, bien que l'Isonzo constitue en territoire italien la meilleure ligne de défense après les Alpes, l'évolution de la situation en Yougoslavie du Nord affectera profondément la défense de l'Italie du Nord.

40. La zone côtière au Nord de la Mer Egée relie la Grèce à la Turquie, couvre leurs flancs et donne accès à la Méditerranée. Toutefois, cette zone, dans la partie grecque de la Thrace, est dominée par les montagnes du Sud de la Bulgarie, est très étroite et manque de profondeur pour être efficacement défendue.

41. Il est probable que le principal effort ennemi dans les Balkans sera dirigé à l'origine contre la vallée du Danube en Yougoslavie. On estime que les forces soviétiques et satellites mises en oeuvre seront alors dirigées vers l'Italie à travers le Nord-Ouest de la Yougoslavie et vers la Grèce, à travers le Sud de la Yougoslavie, en vue de s'assurer des bases sur les rives de la Méditerranée à partir desquelles les communications maritimes alliées pourraient être sérieusement menacées. Cette dernière offensive serait probablement coordonnée avec des forces attaquant directement la Grèce à partir de la Bulgarie.

Bien qu'il soit peu probable que les Yougoslaves puissent tenir leurs plaines du Nord, on peut s'attendre à ce qu'ils replient des forces sérieuses sur les régions montagneuses.

42. L'ennemi déploiera un effort appréciable pour conquérir la Turquie, afin de priver les Alliés de leurs positions commandant la Mer Noire, en travers des itinéraires directs vers le Moyen-Orient, ainsi que des bases aériennes et des autres facilités que fournit la Turquie. La possession ou la neutralisation de la Turquie par l'ennemi lui donnerait accès à la Méditerranée et une plus grande liberté pour les opérations contre le Moyen-Orient. En particulier, elle menacerait les importantes zones alliées de production de pétrole et également permettrait à l'ennemi d'étendre la couverture de son système d'alerte aérienne et le rayon d'action de ses opérations aériennes.

43. On estime que des attaques simultanées ennemies contre la Turquie comporteront :

- a. une poussée à partir du Caucase suivant l'axe Leninakan-Kars-Erzurum et dirigée vers les carrefours clés rail-route dans la région Sivas-Kangal;
- b. l'attaque principale venant de l'Ouest en Thrace turque en vue de procéder à une traversée de vive force des Détroits et à une poussée en Anatolie.

De plus, il faut s'attendre à une menace supplémentaire contre la zone Sivas-Kangal, sous forme d'opérations navales de débarquement à travers la Mer Noire contre Samsun. Il faut également envisager le danger d'un enveloppement possible par les forces ennemies avançant à travers l'Azerbaïdjan Perse et effectuant vers l'Ouest un mouvement tournant à travers le Nord de l'Irak et la Syrie en direction d'Alexandrette.

44. Outre leur rôle dans la défense de la côte Nord de la Turquie, les forces navales turques, et en particulier leurs sous-marins, peuvent être en mesure de participer de façon appréciable aux opérations offensives des Alliés en Mer Noire au cours de cette première phase.

Concept et objectif stratégiques

44. La défense de l'Europe Médirionale implique donc :
- a. la défense de l'Italie, s'appuyant au Nord-Ouest sur les Alpes Suisses, et tenant les Alpes Italiennes et au minimum la ligne de l'Isonzo;
 - b. la défense de la Grèce aussi loin au Nord et à l'Est que possible, en envisageant de se défendre au minimum sur la ligne de la Struma et de porter en avant la ligne de défense dès que ce sera praticable;
 - c. la défense de la Turquie, aussi loin au Nord et à l'Ouest que possible, pourvu que ne soient pas ainsi mises en péril la défense de l'Anatolie et l'interdiction à l'ennemi du passage des Dardanelles et du Bosphore, qui sont considérés d'importance primordiale et tout en s'efforçant, cependant, de conserver en mains alliées la plus grande partie possible de la Thrace, en envisageant de se défendre au minimum sur les positions défensives de Catalca et de Denikapi, et de porter les positions de défense vers l'avant dès que cela sera possible;
 - d. établissement d'un système défensif adéquat dans le Nord-Est de la Turquie et la fourniture de forces pour couvrir la zone focale Sivas-Kangal au centre, en particulier contre une attaque amphibie venant du Nord;

45. L'efficacité de la stratégie adoptée par les forces yougoslaves, le degré de coopération de ces forces avec les nôtres et, en cas de coopération satisfaisante de leur part, l'appui qu'elles pourront recevoir, influenceront de façon notable sur la situation des fronts tant italien que grec. En particulier, il sera fort utile pour les Alliés que les Yougoslaves puissent, même avec des forces légères seulement, fixer ou harceler les forces ennemies agissant en direction des cols des Alpes Juliennes, conserver des effectifs de quelque importance entre l'Albanie et la Bulgarie, et bloquer la vallée du Vardar au Sud, drainant ainsi des forces ennemies en quantité appréciable, tout en augmentant la profondeur de la défense alliée.

46. Les contre-mesures destinées à empêcher l'enveloppement de la Turquie devront être coordonnées avec toutes dispositions prises par les Alliés pour la défense du Moyen-Orient, qui sera en retour appuyée par elles. De même, il sera très désirable d'obtenir la coopération de l'Iran et de l'Irak pour interdire à l'ennemi les cols de l'Azerbaïdjan et du Kurdistan.

47. Il faudra profiter à fond des occasions particulières qui se présenteront en Europe méridionale pour mener une défense agressive, en tenant particulièrement compte :

- a. de la position de l'Europe Méridionale, sur le flanc gauche de la poussée ennemie en Europe Occidentale;
- b. de l'emplacement du réduit alpin de l'Italie du Nord dominant toute avance ennemie en Autriche;
- c. de la flexibilité que confèrent aux Alliés leurs communications maritimes sur les arrières de l'Europe Méridionale, surtout dans le Nord de la Mer Egée;
- d. de la conservation du maximum possible de la large zone territoriale du Sud des Balkans et de l'Anatolie qui peut être utilisée comme base d'opérations pour les opérations offensives ultérieures;
- e. des avantages, en particulier psychologiques, qui pourraient être retirés si la Yougoslavie déploie une résistance effective et maintient sur pied des unités susceptibles de la neutraliser ou de drainer des forces ennemies appréciables;
- f. du fait que la Russie aura probablement recours à des troupes satellites pour des opérations dans le Sud;
- g. de la vulnérabilité relative de l'Albanie;
- h. de l'existence sur place d'une masse importante de forces gréco-turques offrant la possibilité de conduire une défense agressive.

49. Les plans destinés à réaliser ce concept général en Europe devraient comprendre également des mesures destinées à :

- a. fournir aux Alliés et aux forces terrestres cobelligérantes, guérillas incluses, l'appui naval et aérien voulu;
- b. encourager et exploiter la résistance yougoslave contre l'ennemi;
- c. parer à tous mouvements tournants que l'ennemi pourrait essayer d'entreprendre par débarquements navals en Mer Noire;
- d. assurer la coordination avec les opérations destinées à assurer la défense des zones adjacentes;
- e. coordonner, en cas de besoin, le repli des forces d'Autriche;
- f. assurer la coordination avec les opérations navales et aériennes en Méditerranée, ceci comprenant le soutien des opérations aériennes stratégiques passant au-dessus de la zone;
- g. interdire aux forces navales ennemies la sortie de la Mer Noire, et les harceler dans cette mer;
- h. opérer avec des forces navales légères en appui de la défense de la Turquie d'Asie.

LES ILES BRITANNIQUESImportance stratégique des Iles Britanniques

50. Les Iles Britanniques, en raison de leur situation géographique, de leur capacité industrielle et de leurs ports et aérodromes, constituent à la fois une zone de soutien pour l'OTAN et une base avancée pour la défense de l'Europe et de ses approches maritimes. Ces facteurs font de ces îles un des éléments d'importance vitale pour la défense de l'Europe. Pour ces raisons, et parce qu'il attachera vraisemblablement une grande importance à empêcher que les Alliés puissent utiliser les Iles Britanniques, l'ennemi lancera probablement une offensive aérienne sévère contre elles dès les premières période de la guerre, utilisant à la fois des armes classiques et atomiques. On doit s'attendre également à ce que l'ennemi tente de les couper de leurs sources de ravitaillement outre-mer en attaquant leurs communications maritimes par sous-marins et par mines, et tente éventuellement de monter des raids aéroportés ou amphibies d'une certaine importance contre des objectifs clés sur le territoire des Iles Britanniques elles-mêmes.

Concept et objectif stratégiques

51. La défense des Iles Britanniques exige à la base une organisation efficace de défense aérienne et la protection de ses communications maritimes. De plus, des forces terrestres en quantité suffisante seront nécessaires pour parer aux raids aéroportés et amphibies ennemis.

52. En liaison avec la défense rapprochée, une protection efficace du potentiel de guerre des Iles Britanniques suppose des offensives aériennes contre les bases utilisées par l'ennemi pour ses opérations aériennes, sous-marines et de pose de mines, qui se trouvent à portée de rayon d'action. Ces offensives à leur tour contribueront à l'effort général offensif-défensif des Alliés en Scandinavie et Europe de l'Ouest.

AMERIQUE DU NORD

Importance stratégique de l'Amérique du Nord

53. L'importance de l'Amérique du Nord dans une guerre contre l'URSS réside dans le fait que cette région est celle qui risque le moins une attaque de grande envergure, terrestre ou navale, qu'elle possède la principale capacité offensive et de production des Alliés, et se trouve bien placée géographiquement pour fournir plusieurs des bases nécessaires au contrôle des lignes de communications vitales entre l'Europe et les zones de soutien. De plus, elle constitue la principale base en vue de l'offensive stratégique aérienne.

54. Son importance est donc telle que, bien qu'elle soit un objectif difficile à atteindre, l'ennemi fera probablement un effort majeur pour désorganiser le potentiel de guerre de l'Amérique du Nord et la mobilisation de ce potentiel.

Concept et objectif stratégiques

55. Le concept pour la défense de la région Canada-USA repose sur le principe qu'en cas de guerre les objectifs de guerre alliés ne peuvent être atteints que si le principal effort de guerre allié est utilisé offensivement contre l'ennemi. Afin de rendre disponible le maximum de forces à des fins offensives, la région Canada-USA ne consacrerà à la défense que la portion de l'ensemble de ses forces indispensables pour assurer un degré raisonnable de protection aux éléments essentiels du potentiel de guerre nord-américain.

56. Conformément à ce concept, les forces jugées nécessaires pour fournir à l'Amérique du Nord le degré minimum acceptable de protection doivent être attribuées en premier lieu à la protection de sa capacité de production, de ses communications, de ses bases, de sa mobilisation et de ses moyens d'instruction. Les USA et le Canada ont déclaré acceptables les risques courus en ne prenant

pas les dispositions défensives particulières contre les attaques dont la forme et l'ampleur ne semblent pas devoir menacer gravement le potentiel de guerre de la région. Cependant, l'URSS aura en 1956 un potentiel atomique redoutable contre l'Amérique du Nord, et il deviendra donc essentiel de défendre cette zone de façon satisfaisante si l'on veut permettre à l'OTAN d'atteindre ses objectifs militaires.

OCEAN ATLANTIQUE NORD

Importance stratégique de l'Océan Atlantique Nord

57. L'Océan Atlantique Nord constitue l'intermédiaire grâce auquel le vaste potentiel des Amériques peut être transporté en Europe pour peser contre l'ennemi. La sécurité des routes maritimes dans cette zone océanique est une nécessité vitale. De plus, la mise en oeuvre de task forces alliées en Atlantique Nord permet de porter des coups puissants contre le potentiel ennemi.

Facteurs stratégiques

58. Contrairement à l'URSS, qui forme un bloc et se suffit à elle-même pour une large part, les Puissances de l'OTAN doivent, dans une grande mesure, compter sur le libre usage des lignes de communications mondiales. On peut donc s'attendre à ce que l'ennemi saisisse toutes les occasions de bouleverser celles-ci.

59. Lors du déclenchement des hostilités, la Russie n'aura pas de bases sur l'Océan Atlantique Nord, sauf à l'extrême Nord, et ses bases dans la Baltique ne seront pas menaçantes à condition que le Danemark soit tenu. Des forces légères provenant de la Baltique peuvent néanmoins pénétrer en Atlantique Nord, en utilisant, pendant les mois d'été, le canal Baltique-Mer Blanche. Toutes les îles de l'Atlantique Nord appartiennent à des Puissance de l'OTAN ou à des alliés probables et peuvent toutes être fortifiées et organisées en temps de paix, à l'exception du Spitzberg, qui est régi par les termes du Traité de 1920.

Concept et objectif stratégiques

59. Le concept stratégique relatif à l'emploi des forces opérant dans l'Océan Atlantique Nord consiste à établir et à conserver le contrôle de cette zone et de ses lignes de communications navales et aériennes, à défendre les territoires nationaux OTAN et alliés ainsi que les zones de bases essentielles qu'il englobe ou qu'il borde, et à utiliser les forces navales disponibles, tant offensivement que défensivement, en soutien de la stratégie générale.

60. Les plans d'opérations en Atlantique Nord devront en particulier prévoir les besoins ci-dessous :

- a. défense maritime des archipels des Açores, de Madère et des Bermudes;
- b. défense du Groenland, de l'Islande, des Açores et des Bermudes;
- c. défense des îles Féroé, Jan Mayen et du Spitzberg, qui sans cela pourraient être utilisés par l'ennemi au grand détriment des Alliés;
- d. soutien des opérations en Scandinavie.

MANCHE ET MER DU NORD

Importance stratégique de la Manche et de la Mer du Nord

61. La protection des lignes de communications maritimes et aériennes de la Manche et de la mer du Nord, et l'interdiction à l'ennemi de ces zones de passage, sont d'une importance vitale pour une défense victorieuse de l'Europe Occidentale et des Iles Britanniques.

Facteurs stratégiques

62. Tous les territoires bordant la Manche et la Mer du Nord, y compris l'Allemagne (avec Hélioland), sont dans la zone OTAN/CED. Au début de la guerre, l'ennemi n'aura donc pas de bases navales ou aériennes dans les territoires bordant ces eaux et ses bâtiments de surface ou sous-marins ne pourront y accéder que par la Mer du Nord ou par l'Océan Atlantique. Cependant, les ports et mouillages sont dans les limites d'action des avions opérant à partir des bases soviétiques existantes.

- 32 -

M.C. 14/1

IIème Partie
Chapitre II

Page révisée par décision du C.M. du 9 décembre 1952

64. En raison du potentiel stratégique de la Grande-Bretagne, et de sa valeur comme base pour l'offensive aérienne alliée, il est probable que des attaques aériennes ennemies de grande envergure passeront au-dessus de la Manche et de la Mer du Nord dès le début de la guerre.

Concept et objectif stratégiques

65. Le concept relatif à cette zone consiste à établir et conserver un contrôle maritime et aérien en vue de la défense des bases et lignes de communications alliées qu'elle borde, en soutien de la stratégie d'ensemble.

MER MEDITERRANEE

Importance stratégique de la Mer Méditerranée

66. La Mer Méditerranée borde les territoires alliés d'Europe Occidentale, d'Europe Méridionale et de Turquie, et c'est de son contrôle que dépend la sécurité des lignes de communications alliées directes, maritimes et aériennes, entre ces territoires et l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et au-delà.

67. La Méditerranée offre également une excellente occasion d'exploiter la flexibilité de l'arme navale en soutien de la bataille terrestre, tant par des opérations amphibies que par l'utilisation des forces navales d'intervention, susceptibles de lancer des raids aériens à grande échelle contre les opérations ennemies en Europe et en Asie Mineure dès le début des hostilités.

Facteurs stratégiques

68. Parmi les nations qui bordent la Méditerranée, seule l'Albanie risque d'être hostile aux Alliés. L'ennemi ne disposera donc initialement d'aucune base navale ou aérienne sur la côte méditerranéenne - sauf peut-être en Albanie - et, mis à part les sous-marins qui pourraient déjà être déployés dans cette zone, les navires ennemis devront y pénétrer par d'étroits passages, en venant de l'Atlantique ou de la Mer Noire. Cependant, la menace aérienne que l'ennemi fera peser sur la Méditerranée sera sans doute sérieuse, surtout dans les mers étroites au large de l'Europe Méridionale.

69. Les Iles et les rives Sud de la Méditerranée fournissent un certain nombre d'emplacements convenables en mains alliées ou amies, géographiquement bien placés pour servir de bases pour l'offensive stratégique aérienne, ainsi que pour la protection des lignes de communications aériennes et maritimes alliées.

Concept et objet stratégiques

70. Le concept stratégique concernant l'emploi des forces dans la Mer Méditerranée est donc de contrôler ses eaux, de défendre le littoral des nations OTAN et amies qu'elle borde (y compris les îles de Crète, la Sicile, la Corse et la Sardaigne) et d'utiliser les forces disponibles, tant offensivement que défensivement, en soutien de la stratégie générale en Europe Méridionale.

71. Les plans d'opérations en Méditerranée devront en particulier prévoir les besoins ci-dessous :

- a. contrôle de ses issues sur l'Atlantique et la Mer Noire;
- b. défense des bases de Gibraltar, de Malte, de Chypre, du Nord-Ouest de l'Afrique, de Lybie et d'Egypte, utilisées en soutien de l'offensive stratégique aérienne ou desservant des lignes de communications vitales;
- c. soutien des opérations alliées contre l'ennemi en Méditerranée ou dans les territoires qui la bordent. Ce soutien pourra inclure l'utilisation de forces d'intervention pour effectuer des contre-offensives aériennes ou amphibies.

PORTUGAL

Importance stratégique du Portugal

72. Bien qu'il fasse partie de l'Europe Continentale, le Portugal, relativement bien protégé, à l'Ouest de la Péninsule Ibérique, couvert par l'Europe Occidentale et en arrière de la barrière des Pyrénées, joue de par sa position géographique le rôle d'une zone de soutien au profit de la bataille terrestre principale. De plus, il fournit des bases de valeur pour la défense de l'Atlantique.

Facteurs stratégiques

73. Dans le cadre du concept OTAN pour la défense générale de l'Europe, l'action ennemie initiale contre le Portugal se limitera vraisemblablement à des attaques aériennes stratégiques contre des objectifs sélectionnés. Il est probable que l'intensité de ces attaques dépendra beaucoup de l'attitude adoptée par l'Espagne, et de la mesure suivant laquelle les ports et les voies de communications ibériques seront utilisés pour soutenir et alimenter l'effort de guerre allié en Europe.

Concept et objectif stratégiques

74. Le concept pour la défense du Portugal Continental au cours de cette phase est donc d'assurer un degré suffisant de protection contre les attaques aériennes ennemies à ses ports, aérodromes et communications terrestres, ainsi qu'aux communications navales qui convergent vers lui; cette défense devra faire intervenir un minimum de forces, et sera prévue en étroite coordination avec les dispositions défensives concernant l'Atlantique Est.

ALGERIEImportance stratégique de l'Algérie

75. L'importance de l'Algérie au sein de l'OTAN réside dans les facteurs ci-dessous :

- a. elle constitue une partie intégrante de l'économie de la France Métropolitaine;
- b. concurremment avec les autres territoires d'Afrique Française du Nord, elle constitue :
 - (1) une importante zone de soutien OTAN;
 - (2) une base pour l'offensive stratégique aérienne alliée et pour les opérations navales et aériennes en Méditerranée.

Facteurs stratégiques

76. En raison de la situation géographique de l'Algérie, les opérations que l'ennemi dirigera contre elle se limiteront sans

doute à des attaques aériennes stratégiques contre ses bases et ses principaux centres de communications.

Concept et objectif stratégiques

77. La défense de l'Algérie doit être prévue dans le cadre de la défense de la zone de soutien d'Afrique Française du Nord. Il sera nécessaire, en coopération avec les dispositions pour la défense de l'Europe et de la Méditerranée, d'assurer un degré suffisant de protection contre l'attaque aérienne que l'ennemi lancera vraisemblablement contre les bases et installations OTAN et alliées situées dans le Nord Ouest de l'Afrique et contre les lignes de communications maritimes qui convergent vers cette zone.